



ATTENTAT À PARIS LE 7 JANVIER 2015
COMMUNICATION EN SÉANCE PLÉNIÈRE DE LA CHAMBRE LE 8 JANVIER 2015

Chers collègues,

C'est avec consternation que nous avons pris connaissance de l'attentat perpétré hier matin contre la rédaction de l'hebdomadaire «Charlie Hebdo» à Paris.

Cet acte odieux a coûté la vie à pas moins de douze personnes, parmi les victimes figurent huit journalistes, deux agents de police, un agent d'entretien et un visiteur.

La lâcheté de cet acte ne peut qu'inspirer un profond mépris. Chaque vie perdue est un drame. Que dire dès lors lorsqu'elles ont été si nombreuses à être brisées?

Au-delà de l'enquête qui suit son cours et de la médiatisation de cette tragédie, au-delà des discours officiels, il y a le deuil et la douleur qui nous submergent. Subsistent l'incompréhension et l'indignation.

Cette tragédie nous rappelle impitoyablement combien nous nous devons d'être vigilants lorsqu'il s'agit de préserver les valeurs qui constituent le fondement même d'une démocratie moderne : la liberté d'expression doit être chérie et défendue. Ne nions pas la réalité, la valeur en laquelle nous croyons avec la plus profonde conviction est menacée: notre liberté.

Face à cette violence aveugle qui participe de logiques qui nous dépassent, il appartient à tous les hommes de bonne volonté de privilégier résolument le dialogue, l'entente et la coopération afin de tracer les voies d'un monde plus fraternel, plus solidaire et plus humain. Sans cela, ce que nous faisons ici dans ce lieu par excellence de la démocratie n'aurait pas de sens.

J'ai adressé hier soir à l'ambassadeur de France nos condoléances émues et lui ai fait part, au nom de notre assemblée entière, de notre compassion pour les familles des victimes.

Je l'ai également prié de transmettre aux représentants du peuple français nos marques de soutien et d'empathie.

Siegfried Bracke